



LES PETITES PRAIRIES DE NYON

NYON SE RÉINVENTE PAR SES PARCS

En ville de Nyon, le centre historique, le château, les rives, le parc de la Duche et le parc Perdtemps concentrent l'essentiel de l'animation. Tout se passe, ou presque, au sud de la gare : espaces culturels et historiques, lieux attractifs, panorama sur le lac et dégagement sur les Alpes. Bref, dans notre carte mentale, Nyon est une petite perle.

Au nord de la voie ferrée, l'atmosphère change. Les quartiers résidentiels, composés d'immeubles collectifs confortables et entourés de jardins plantés, offrent un cadre de vie apprécié – la majorité des Nymaises y habitent. Pourtant, avec le temps, la densification réduit les espaces libres, les habitudes de déplacement évoluent et un sentiment d'isolement social s'installe.

Ce vécu de monotonie et de relative stérilité a changé grâce à plusieurs projets récents, dont l'un sur la dernière parcelle agricole constructible de la commune. La Ville y a créé les conditions pour l'aménagement d'un nouveau parc public à Petite Prairie, ouvrant ainsi tout le secteur.

Un parcours citoyen du lac au Jura a pris forme – il existait déjà de manière fragmentaire, mais de nouveaux tronçons et ce parc l'ont transformé en un véritable corridor vivant. Sous une canopée arborée, les liens se tissent entre habitants, plantes et vie du sol... et le paysage du Jura semble entrer dans la ville.

Le parc de Petite Prairie est devenu l'attracteur majeur de ce parcours. Singulier par son caractère à la fois « nature » et « actif », il n'a pas d'équivalent à Nyon. Organisé en « petites prairies » aux usages variés, il accueille tous les publics : on peut s'y détendre, boire un café, faire du sport, étudier, jardiner... Et parce qu'il se connecte au parc du Reposoir et à la Campagne du Jura, il paraît encore plus vaste.

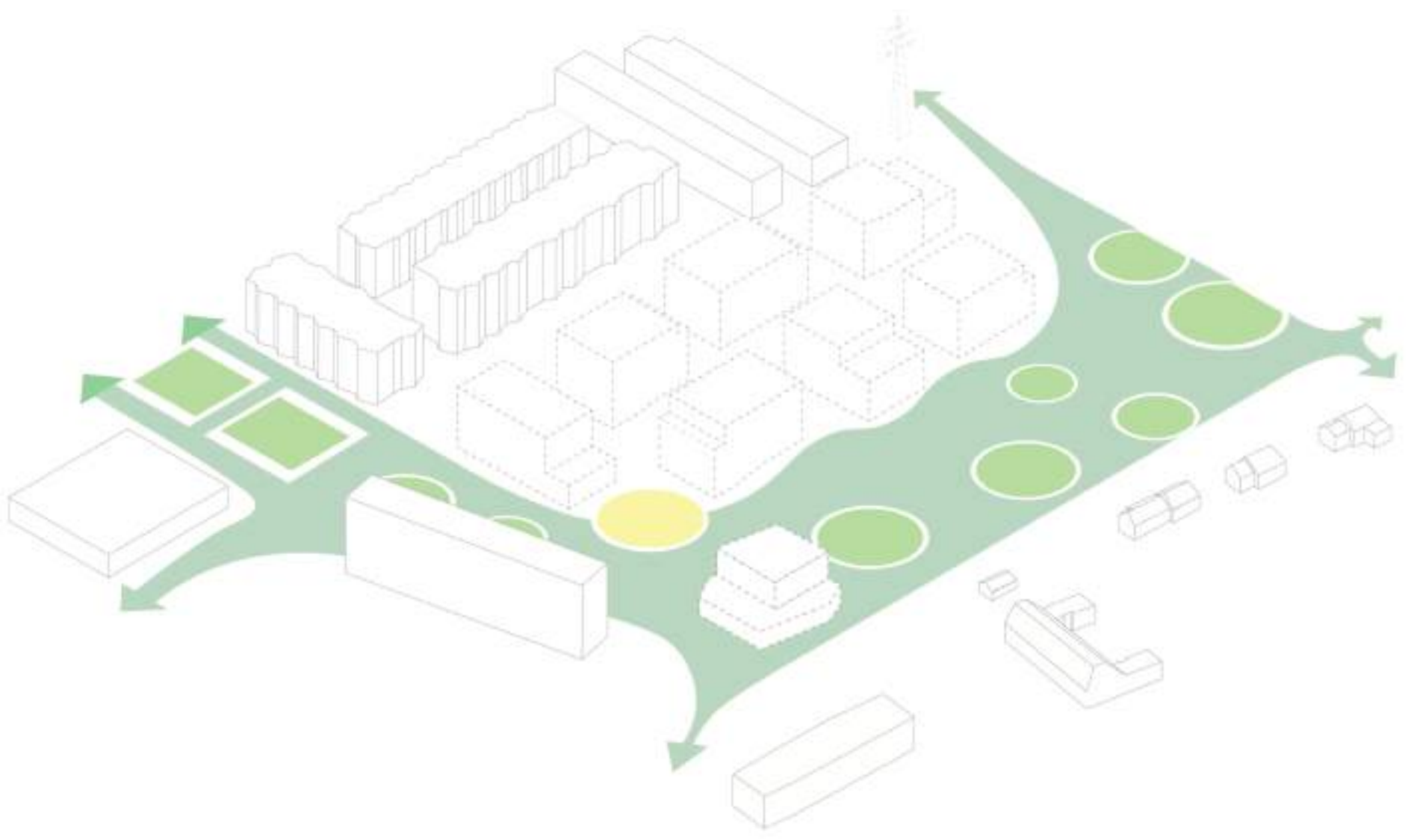
Au cœur de ce nouvel ensemble, la maison des sports et du quartier séduit par son ouverture et sa convivialité. Elle propose un mur d'escalade, des salles pour sports de balle, des studios de danse, des espaces associatifs et des lieux de rencontre. Implantée face à la place et en lien direct avec la halte ferroviaire de la ligne Nyon-Saint-Cergue, elle vit au rythme du quartier.

Enfin, le bâtiment "Ruche" est un pôle d'artisanat et d'industrie 4.0. Espaces de bureaux, salles de réunion, ateliers et restaurants y interagissent en synergie, créant un nouveau foyer d'activités économiques.

De la rive du Léman aux premières pentes du Jura, Nyon tisse son futur comme une ville-paysage.

Le nouveau parc des Petites Prairies crée une continuité vivante où nature, sport et culture se répondent. Ici, chaque espace public devient une invitation à se rencontrer, à s'ancrer et à respirer ensemble.

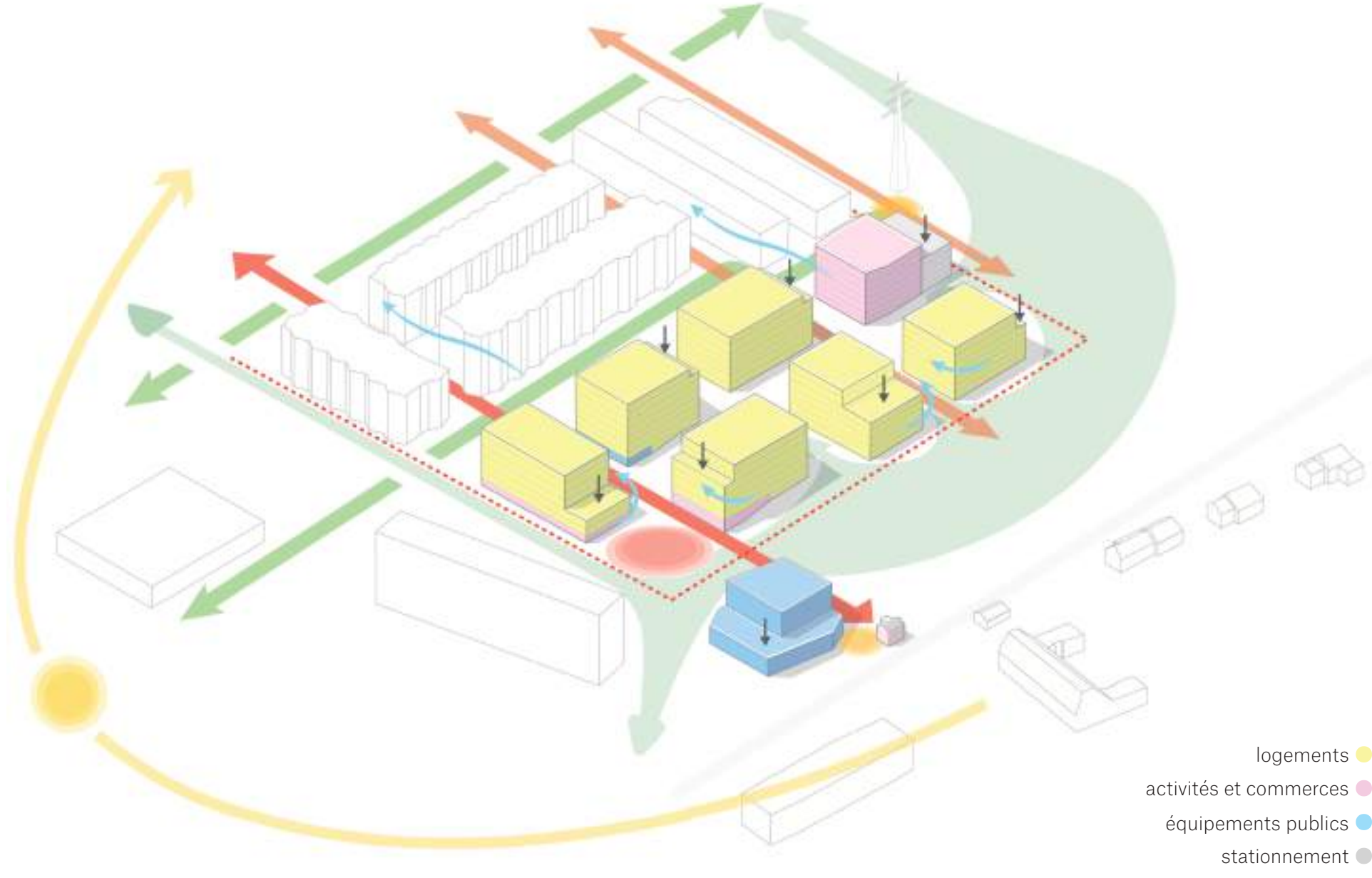
GRAND PARC PUBLIC ET PETITES PRAIRIES D'USAGE



Grand parc public structuré le long de la voie ferrée, il s'ouvre sur le paysage agricole et le Jura et met en scène le passage du petit train, icône locale. À seulement dix minutes à pied de la gare, il prolonge les continuités paysagères et sociales en lien direct avec le parc du Reposoir, offrant un espace fédérateur à l'échelle du quartier, de la ville et de la région.

Les petites prairies sont des clairières formées au sein d'une canopée arborée continue. Elles accueillent des usages variés et complémentaires, allant de la détente aux activités sportives ou culturelles. Ce système paysager, modulable et évolutif, peut s'adapter au fil du temps pour répondre aux besoins changeants du quartier et de ses usagers.

TRAME URBAINE ET FOYERS D'ACTIVITÉS

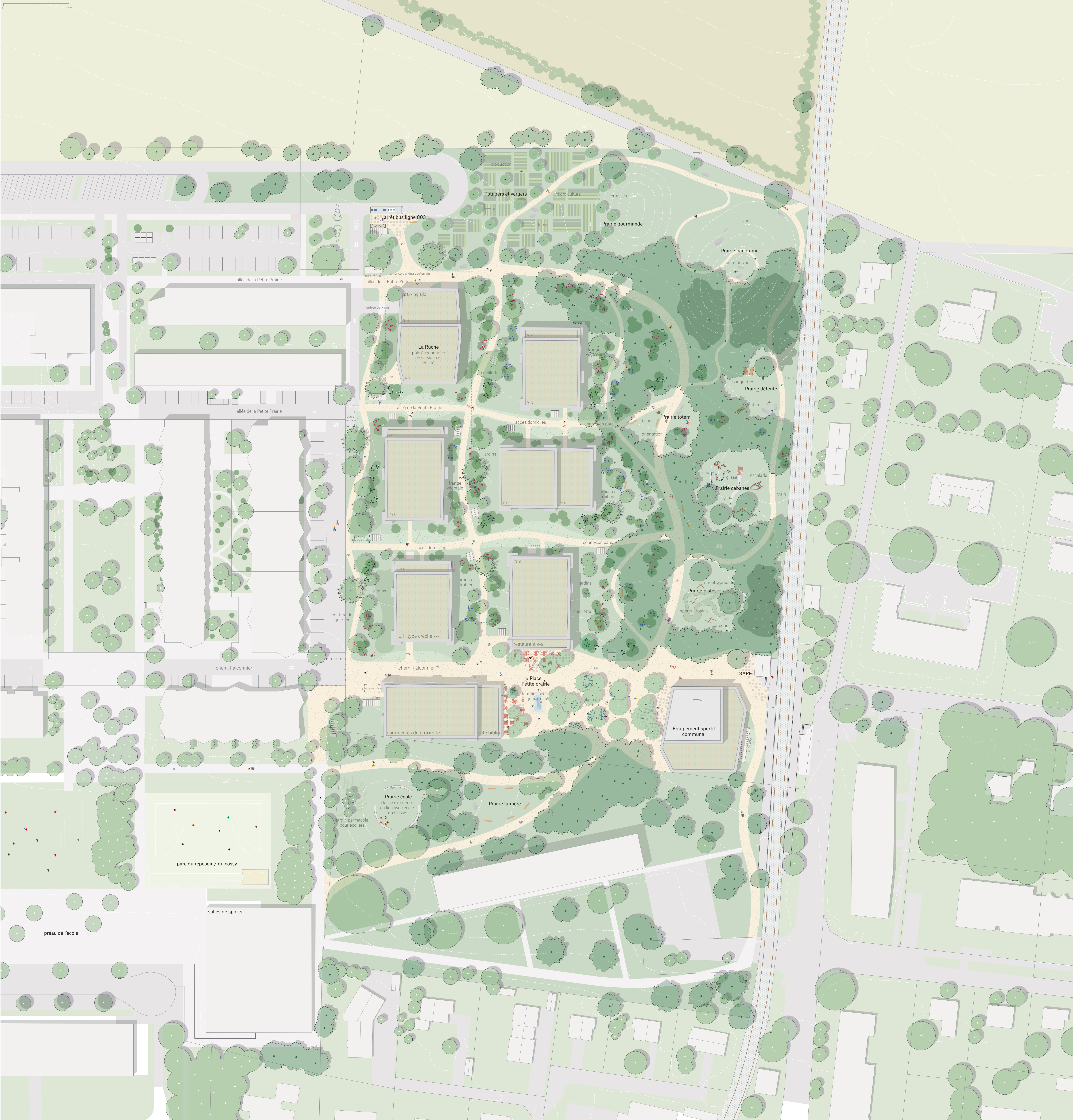


Les équipements du quartier s'articulent autour de trois pôles : des commerces situés sur la place de Petite Prairie, le bâtiment « Ruche » dédié à l'artisanat et à l'industrie 4.0 constituant un nouveau pôle d'activité économique, et la maison des sports et du quartier, équipement multifonctionnel ouvert à tous. Ensemble, ils forment un réseau dynamique mêlant vie économique, sportive et sociale.

Forme urbaine en dialogue avec les bâtiments existants, composée de grands plots dont les volumes sont affinés par des décalages, préservant des ouvertures visuelles et la qualité paysagère. L'implantation fluide favorise la circulation naturelle de l'air, contribuant au confort climatique et à l'intégration harmonieuse du quartier dans son environnement.

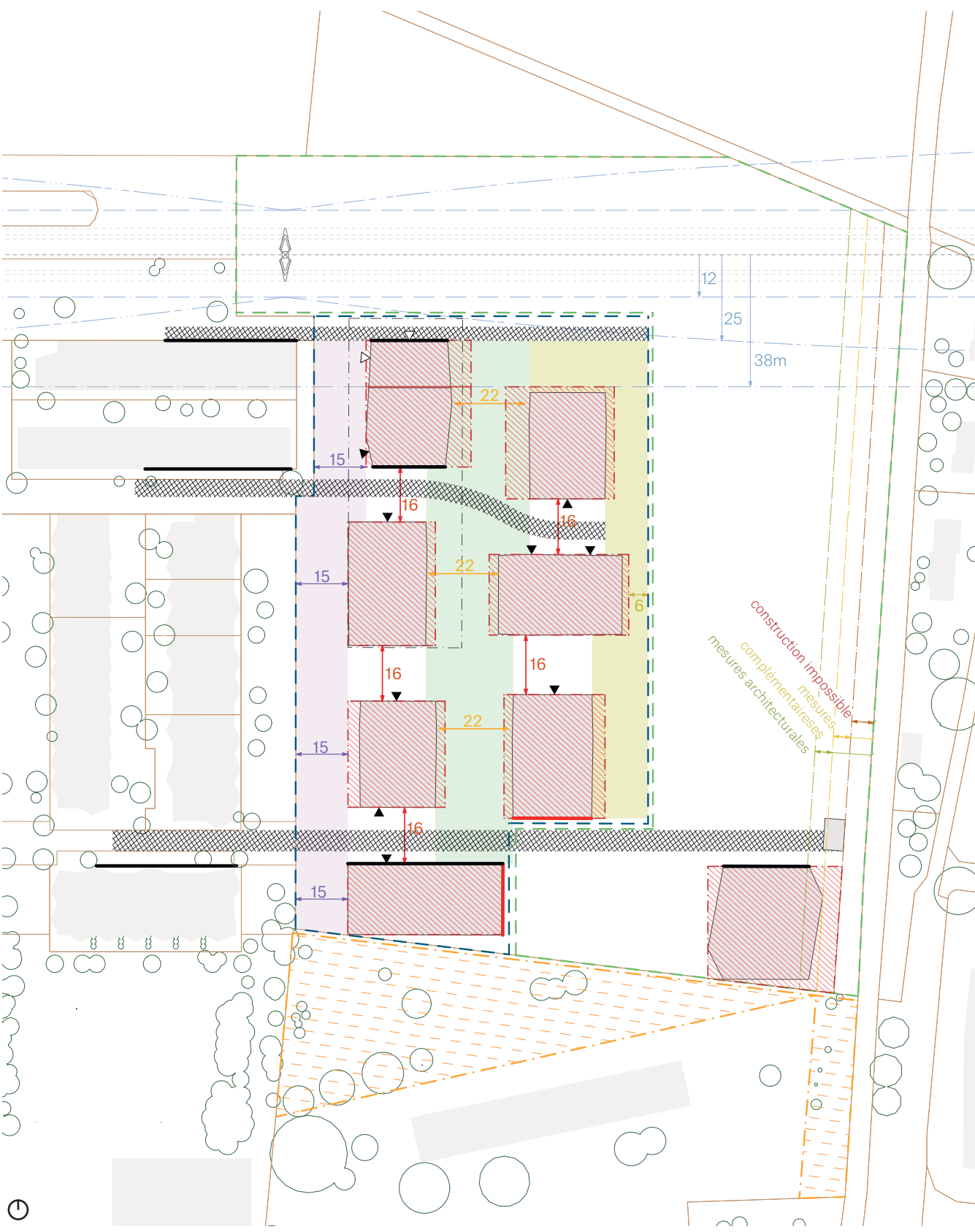
PETITE PRAIRIE 3

Plan masse - 1:500



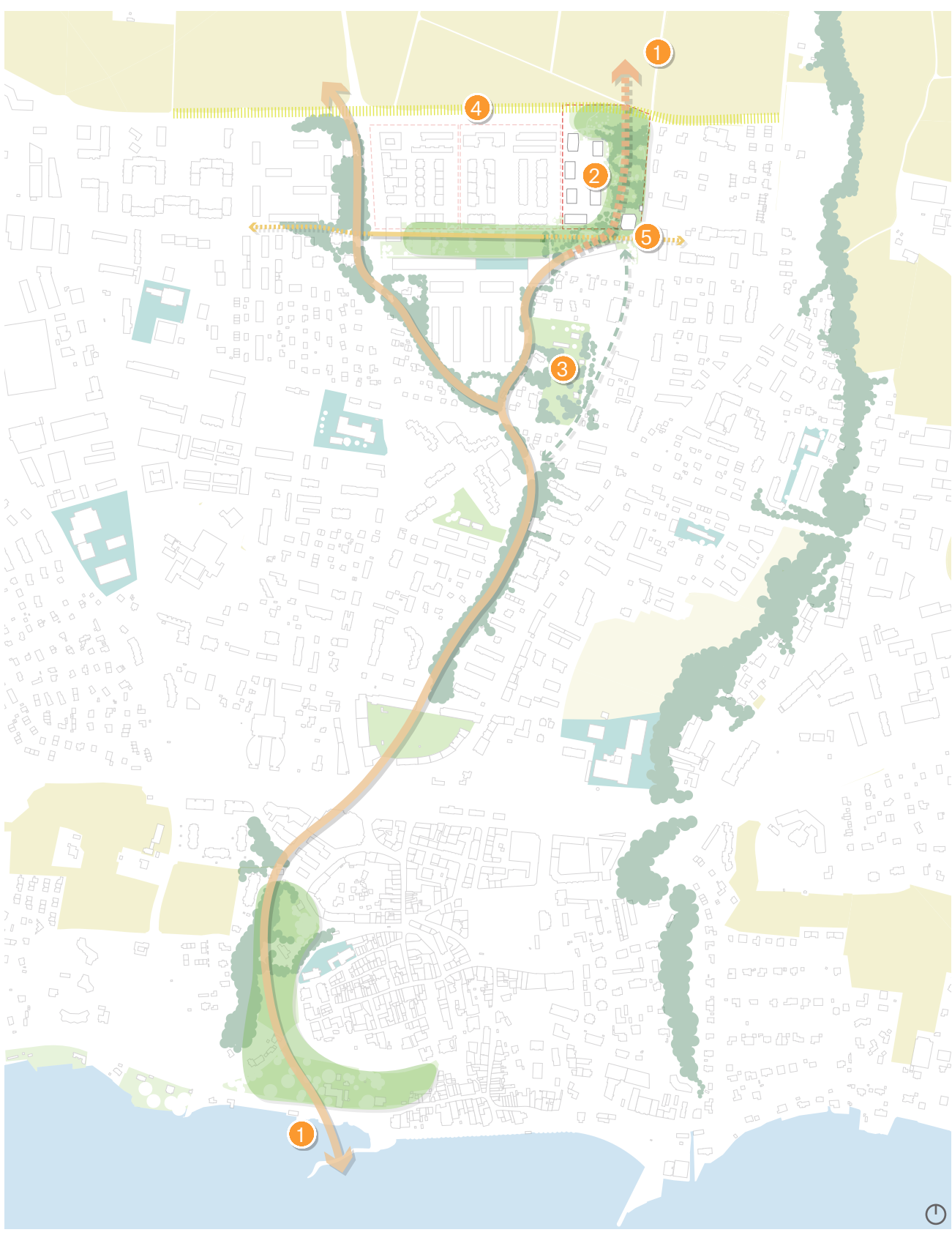


LES PETITES PRAIRIES DE NYON



RÈGLES URBAINES

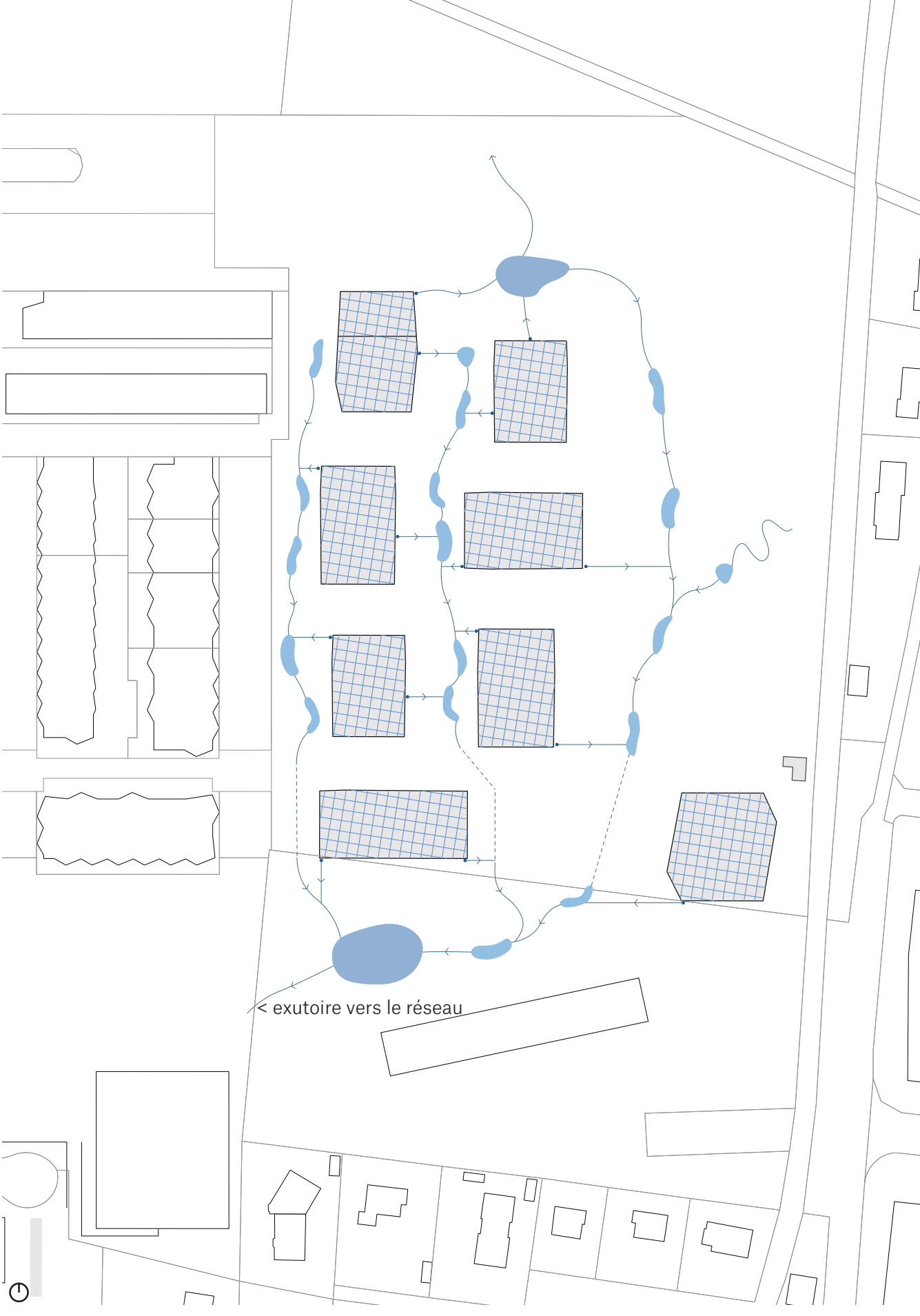
Les règles urbaines fixent l'implantation, les accès et l'harmonie d'ensemble du quartier. Les volumes bâtis respectent un écart minimal de 22 m entre eux et de 15 m avec les limites parcellaires, préservant des ouvertures visuelles et la qualité paysagère. L'alignement et les fronts bâtis sont pensés en cohérence avec le parc, la rue et les ruelles végétalisées, favorisant des liaisons piétonnes continues. Les aménagements extérieurs structurent le lien entre constructions et espaces publics, intégrant des transitions paysagères. Le projet s'inscrit dans un périmètre défini, mais nécessitera une adaptation de l'assise foncière, incluant une division parcellaire, afin d'attribuer clairement les zones bâties, les espaces publics et ceux réservés aux usages communaux ou aux servitudes.



PARCOURS CITOYEN : RELIER RIVES, VILLE ET CAMPAGNE

1. Connecter par une canopée continue la rive du lac et la rive agricole en prolongeant le chemin du Cossy jusqu'à la campagne
2. Construire Petite Prairie 3 en continuité du système urbain existant et créer le Parc des Petites Prairies, nouvel attracteur au nord de la ville
3. Caractériser les parcs publics végétalisés le long du parcours actif
4. Planter et aménager la frange agricole nord de la ville
5. Proposer des continuités au parc du Reposoir

Relier la rive du lac à la rive de la campagne par un parcours citoyen, c'est créer un fil continu qui tisse la ville à son territoire. Véritable corridor vivant et vécu, il met en relation les espaces publics existants, les quartiers et les paysages ouverts, tout en offrant une expérience sensible et partagée. Ce parcours prend la forme d'une allée socio-écologique, combinant cheminement, végétation et usages quotidiens, et agissant comme support d'espace public à part entière. Il devient une colonne vertébrale urbanistique où se croisent mobilités douces, rencontres et biodiversité. Relié à la rivière Cossy et à l'Asse, il s'ancre dans le réseau écologique et hydrologique local, renforçant la continuité des milieux et la qualité de vie à l'échelle du quartier et de la ville.



GESTION DE L'EAU

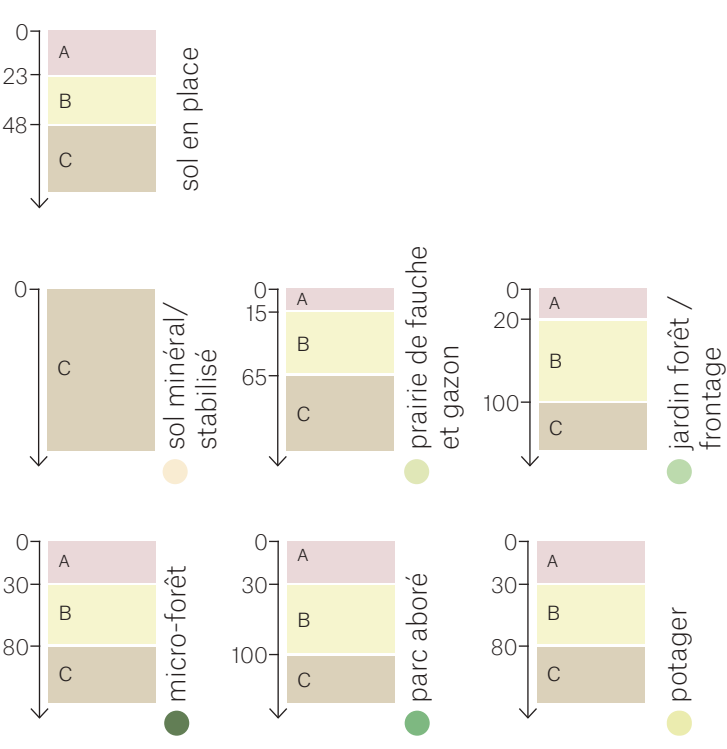
La gestion des eaux du quartier et du parc s'appuie sur la topographie existante et un réseau continu de collecte douce. Les toitures, végétalisées ou retenues, ralentissent l'écoulement et dirigent l'eau vers des descentes et jardins de pluie implantés en périphérie des bâtiments. Ces noues et bassins temporaires suivent les lignes du parc et des espaces publics, stockant et infiltrant l'eau sur place. Les excédents rejoignent un maillage de collecteurs ouverts qui relient les différentes zones et alimentent ponctuellement des réservoirs. L'ensemble forme un système visible et pédagogique, où chaque pluie alimente la vie du sol, la végétation et les usages de fraîcheur. Relié aux cheminements piétons et aux espaces verts, ce dispositif transforme l'eau en ressource active et structurante pour le quartier.



GESTION DES TERRES

La gestion des terres s'appuie sur des sondages pour évaluer la profondeur des horizons du sol en place et déterminer les volumes mobilisables en fonction des excavations liées aux sous-sols des bâtiments.

Le principe est de maximiser la réutilisation des matériaux terreux et d'excavation directement sur site, en limitant les exports. Les horizons B et C sont employés pour créer une morphologie collindenne, inspirée du pied du Jura, qui accueille une diversité de milieux. L'horizon A, plus fertile, est utilisé de manière raisonnée et adapté aux besoins spécifiques des milieux planifiés. Chaque horizon est mobilisé selon ses qualités: enracinement optimal (A), réserve en eau et résistance aux stress hydriques (B), stabilité structurelle (C). Ce dispositif renforce à la fois la fonctionnalité écologique, la qualité paysagère et la résilience du quartier.



MOBILITÉ

La mobilité du quartier s'organise autour d'un maillage hiérarchisé reliant piétons, cyclistes et transports publics. Les cheminements principaux vélo/piéton, privilégiés et sécurisés, structurent le site du nord au sud, connectant la gare Nyon-St-Cergues et l'arrêt de bus à la place centrale. Ils se prolongent vers le nord en connexion régionale vers Prangins. Un réseau secondaire dessert les bâtiments et relie les cheminements aux entrées et aux espaces publics, intégrant le parcours universel et le parcours Vita dans le parc. Les accès motorisés sont concentrés au nord-est, avec desserte logistique et stationnement en périphérie, évitant la circulation traversante. Les franchissements sont conçus pour maintenir la continuité piétonne et cyclable, tandis qu'un axe diagonal relie directement le cœur du quartier aux transports collectifs, favorisant l'intermodalité et les mobilités actives.

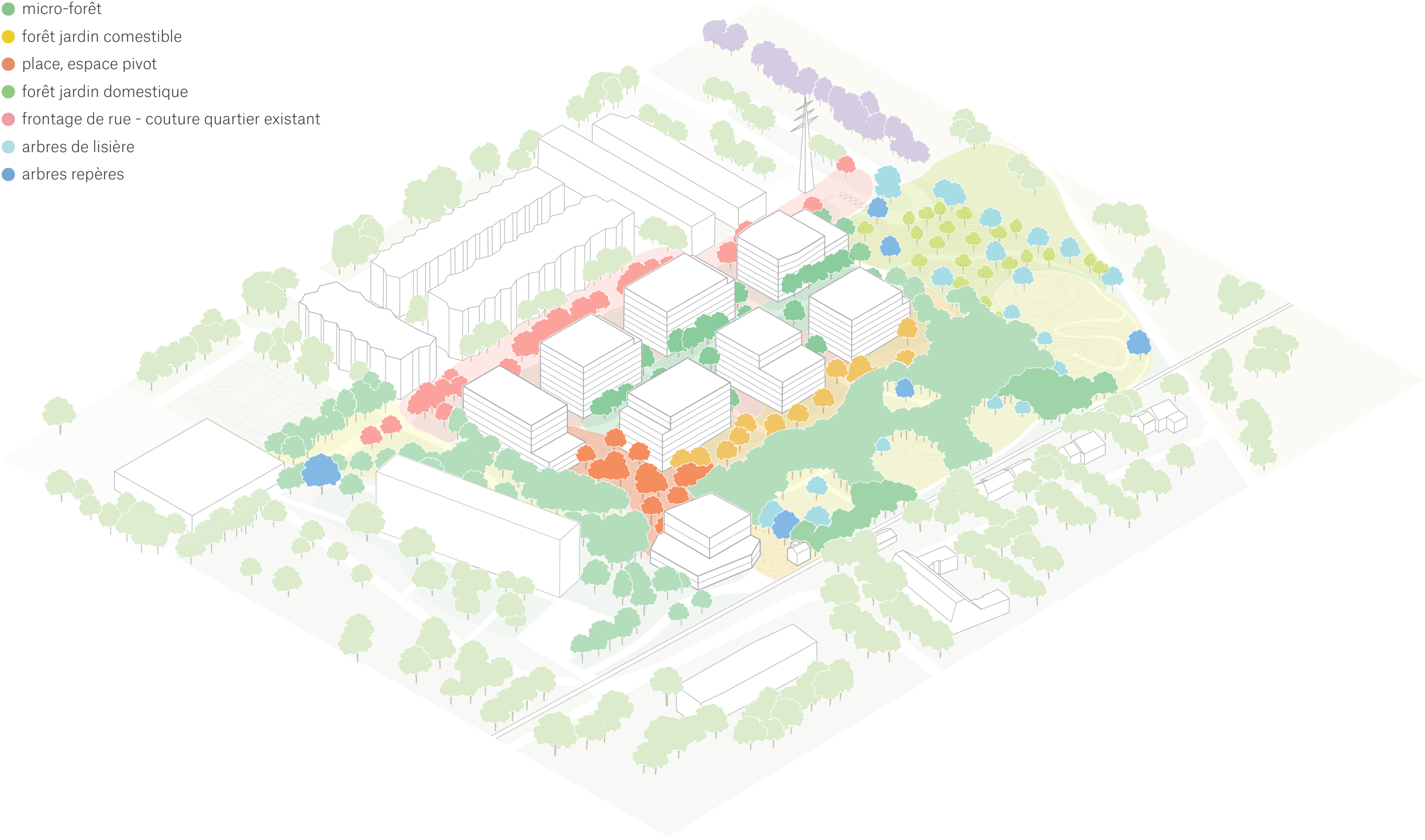




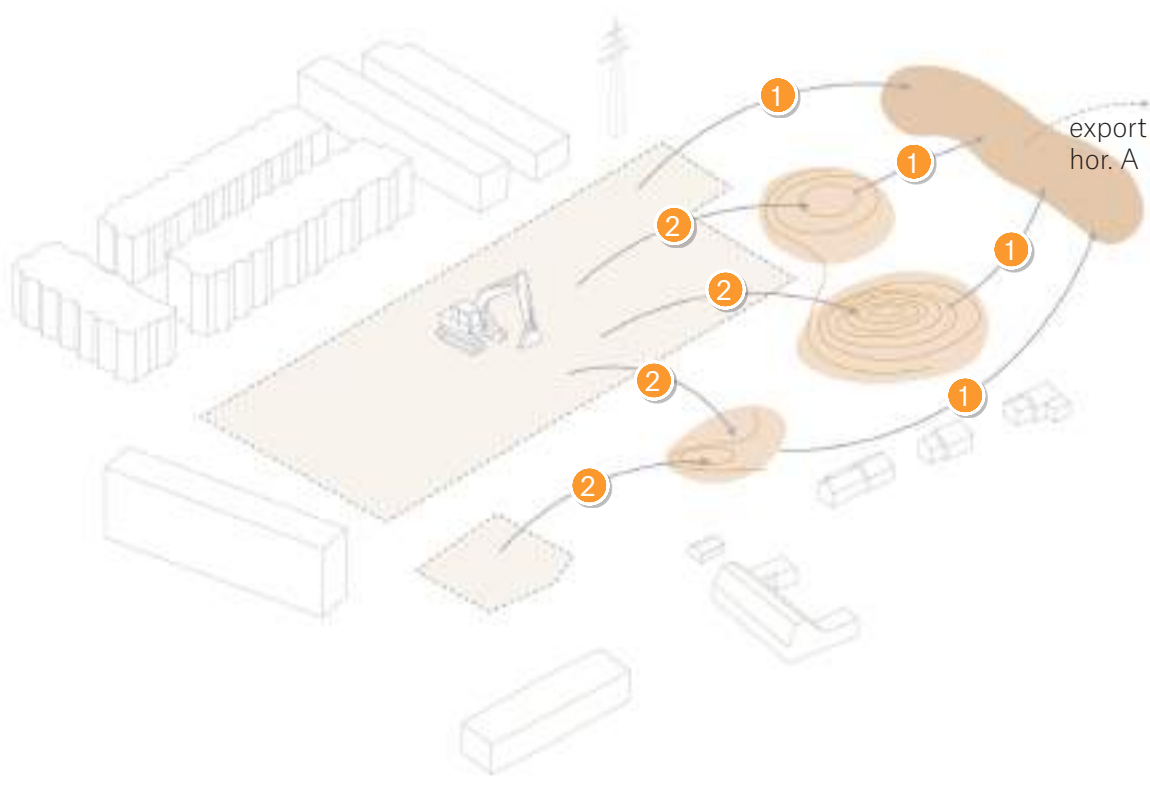
LES PETITES PRAIRIES DE NYON

RYTHMIQUE VÉGÉTALE

- structure arborée diversifiée - canopée continue
- micro-forêt
- forêt jardin comestible
- place, espace pivot
- forêt jardin domestique
- frontage de rue - couture quartier existant
- arbres de lisière
- arbres repères

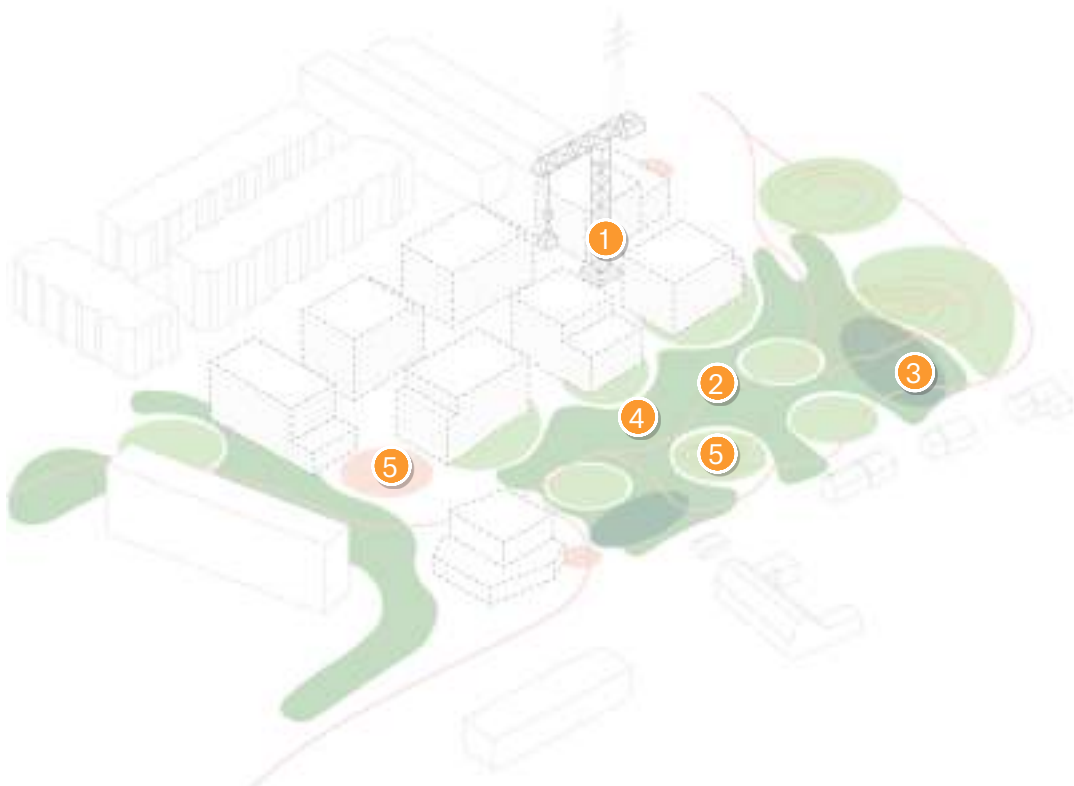


TEMPORALITÉS DE MISE EN ŒUVRE



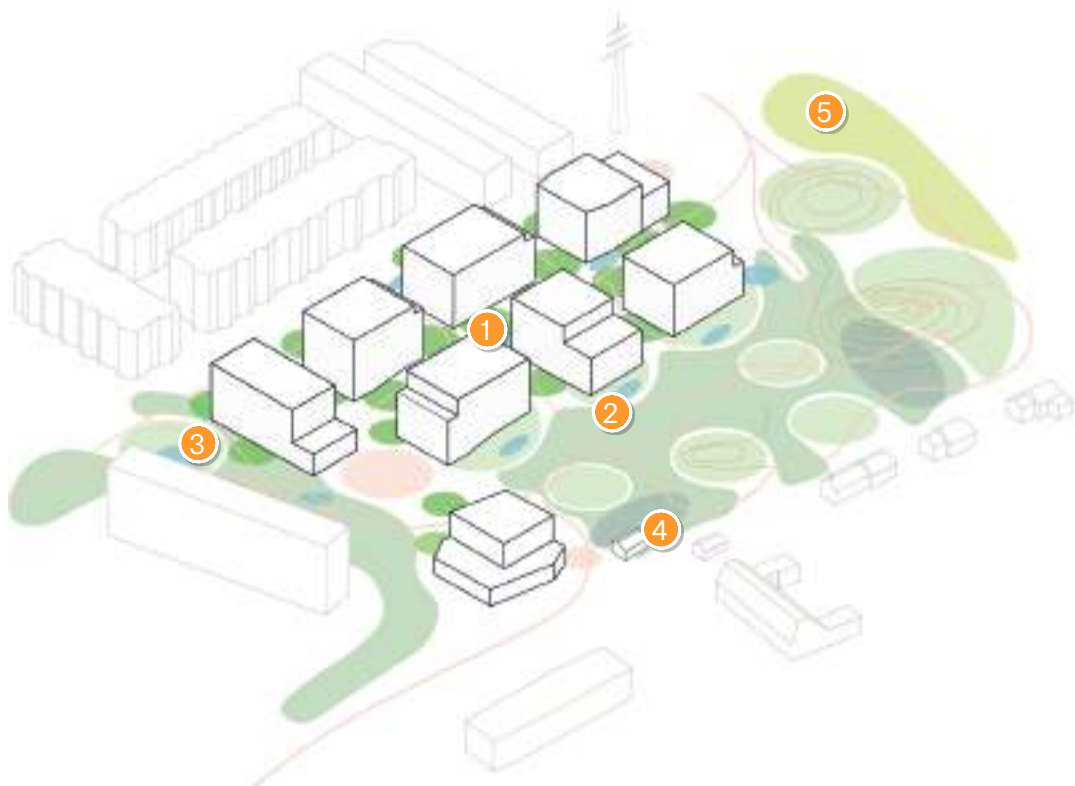
Phase 1 : Avant la construction des bâtiments

- 1 Décapage et stockage des terres Horizon A
Export des surplus d'Horizon A
- 2 Excavation des terres Horizon B et C
Constitution des buttes



Phase 2 : Durant la construction des bâtiments

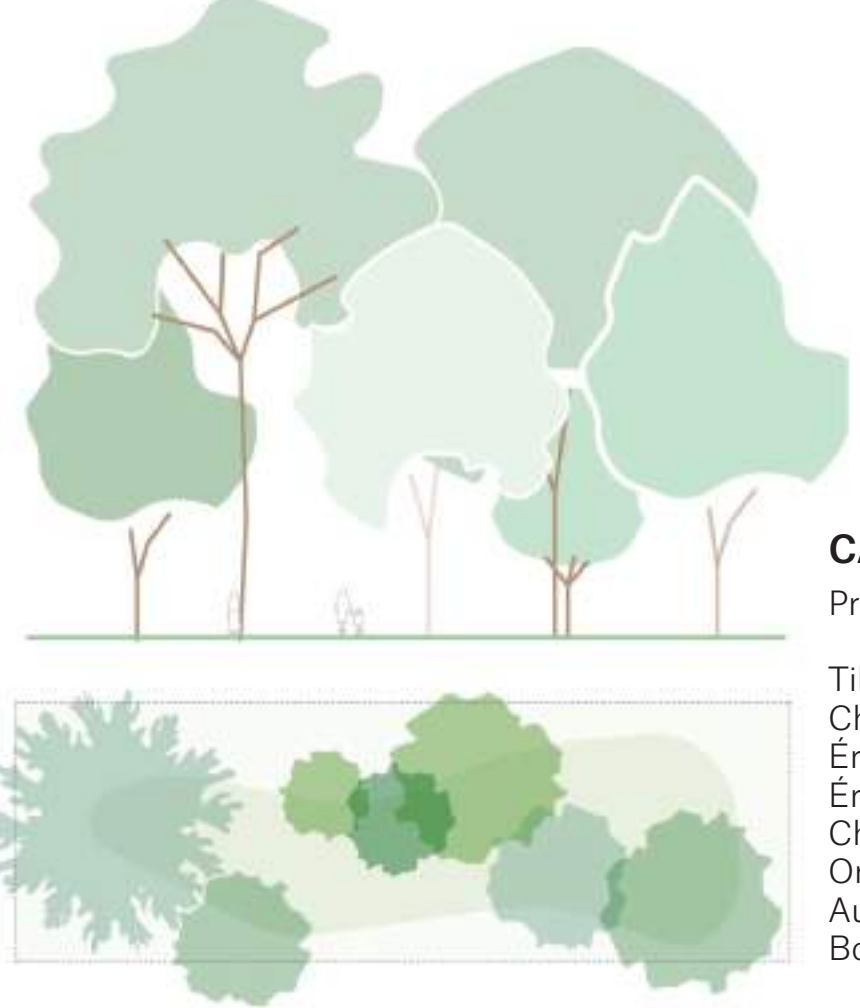
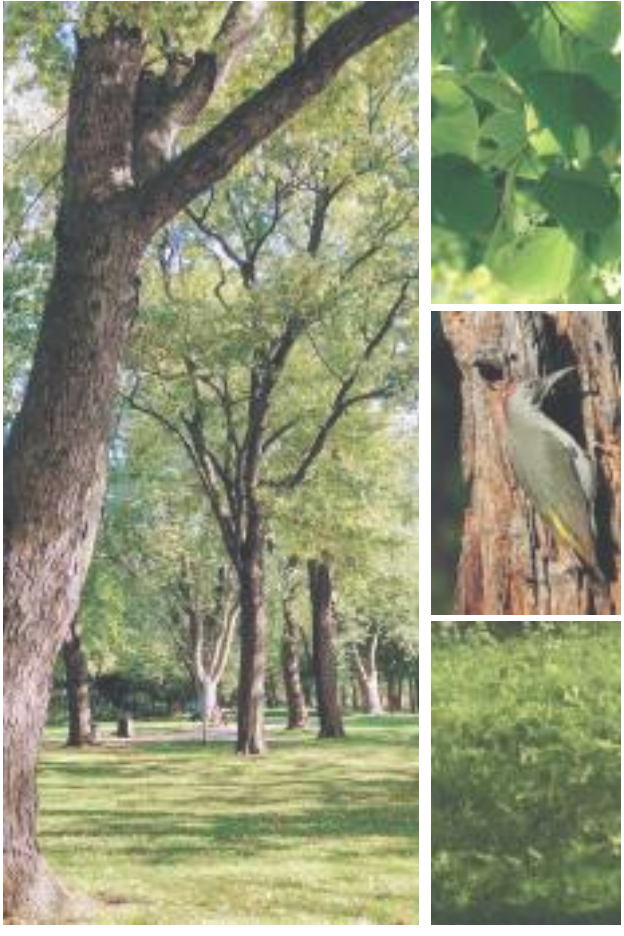
- 1 Construction des bâtiments
- 2 Construction des chemins principaux
- 3 Plantation des micros-forêts et remblayage horizon A
- 4 Plantation de la structure arborée
- 5 Activation des prairies d'usage



Phase 3 : Après la construction des bâtiments

- 1 Aménagements des extérieurs des bâtiments
- 2 Construction des chemins secondaires
- 3 Activation de la gestion des eaux
- 4 Aménagement et déplacement de la gare
- 5 Mise en œuvre des potagers et vergers

DIVERSITÉ VÉGÉTALE



CANOPEE ARBORÉE

Proposition végétale :

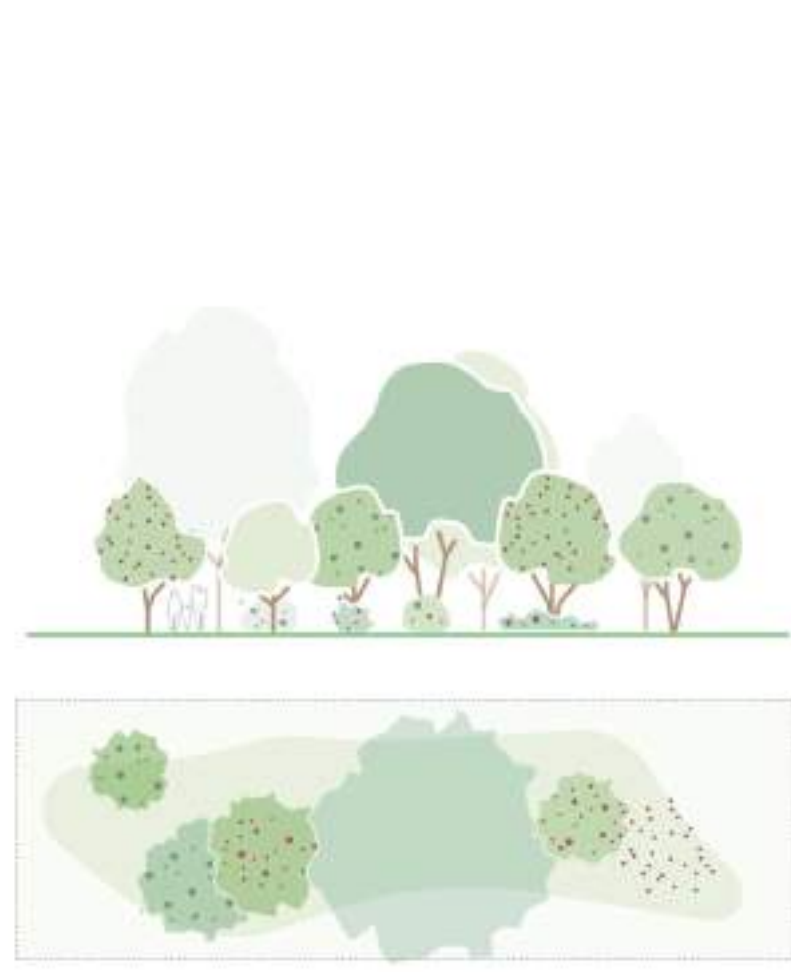
- Tilleul à petites feuilles
- Chêne pédonculé
- Érable à feuille d'obier
- Érable champêtre
- Chêne rouvre
- Orme champêtre
- Aulne glutineux
- Bouleau commun



MICRO-FORÊT

Proposition végétale :

- Chêne pubescent
- Charme commun
- Peuplier tremble
- Pin sylvestre
- Charme houblon
- Alisier blanc
- Érable champêtre
- Sorrier aux oiseaux
- Cornouiller
- Prunellier
- Menthe



JARDIN FORÊT

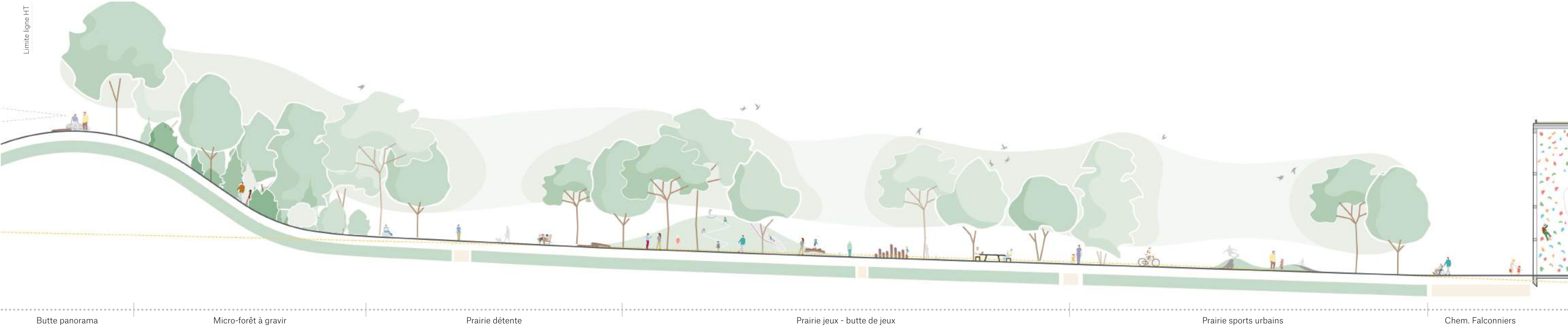
Proposition végétale :

- Pommier spartan
- Pomme 'Vaudoise'
- Prunier mirabelle
- Cornouiller mâle
- Merisier à grappes
- Framboisier
- Groseille
- Noisetier
- Mélisse
- Romarin
- Fenouil



MORPHOLOGIE COLLINÉENNE

Coupe CC - 1:200





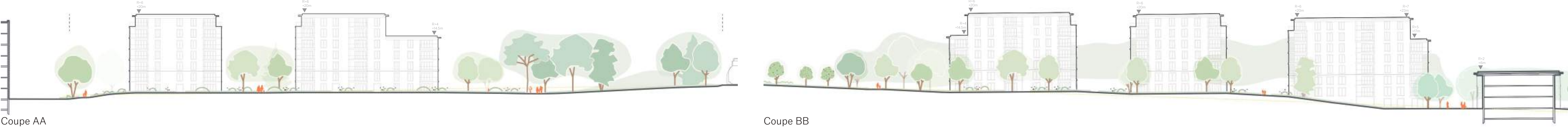
LES PETITES PRAIRIES DE NYON

UN PARC HABITÉ AU NORD DE NYON



PROFILS BÂTI-PARC

Coupe 1:500



PLACE PETITE PRAIRIE : CŒUR VIVANT DU QUARTIER

Coupe élévation et plan 1:200

